

éditorial

2002 vient de dérouler l'ordinaire des jours, encore une fois caractérisés par le règne de la vie, la loi de la mort qui n'épargne ni la puissance, ni la jeunesse, ni le cœur de l'être humain dans son infinie générosité et déjà les observateurs s'extasient sur une année écoulée faite d'étrangetés et d'incohérences : faut-il croire que se soit vu dissoudre le 21 avril dernier non pas simplement un rouage de notre réalité républicaine et de notre vie démocratique, ou plutôt quelque chose qui touche à la capacité de nos concitoyens d'ajuster à hauteur voulue les regards, les discours, les volontés que requièrent la responsabilité citoyenne, le service de la nation ?

À Meylan-Maintenant, nous nous sommes bien sûr rassurés en constatant que **les tentations extrêmes ont mobilisé le plus faible score enregistré dans toute la Région Rhône-Alpes**, mais l'histoire ne saurait ainsi être congédiée. Nous avons donc décidé d'entamer cette nouvelle année avec une très grande vigilance.

Un sentiment d'ailleurs renforcé par la curieuse impression que nous entrons dans une ère de transition, où il n'existerait plus vraiment de limites infranchissables : imaginait-on qu'on puisse tenter dans notre pays aujourd'hui d'assassiner un Président de la République en exercice ? Imaginait-on que nous étions désormais de plain-pied dans l'ère des catastrophes écologiques,

symbole d'une bêtise humaine qui souille les fondements même de notre société ?

Ces événements le prouvent de manière évidente, l'homme est le principal acteur de notre planète à travers une double relation : avec la nature qu'il peut façonner ou détruire, avec les autres hommes qu'il peut respecter ou tuer.

Nous entendons donc faire de la protection de notre environnement, ici à Meylan, une priorité absolue. Et c'est pourquoi nous sollicitons régulièrement la municipalité sur la tâche qui l'attend en la matière.

Certes, bien des choses vont dans le bon sens : éradication des conduites d'eau en plomb, diminution des affichages publicitaires, développement des repas bio dans les restaurants scolaires, intégration des normes HQE (Haute Qualité Environnementale) dans les permis de construire .

L'équipe de Marie-Christine Tardy a développé depuis Mars 2001 plusieurs initiatives intéressantes en matière de préservation du cadre de vie et nous sommes heureux qu'elle ait scrupuleusement appliqué le principe de précaution en diligentant des mesures indépendantes de dioxine à Athanor.

Mais le chemin est encore long, et nous souhaitons que l'environnement soit encore plus à l'honneur dans les mois

qui viennent en faisant notamment de l'acquisition du lac de la Taillat, de l'augmentation du nombre de potagers municipaux et de la suppression des feux de jardin des priorités de l'action municipale.

Cet enjeu doit transcender les polémiques politiques locales encore amplifiées par les attaques personnelles pathétiques auxquelles se livre depuis quelques mois l'association Meydia dont la triple défaite - municipales, présidentielles, législatives - semble laisser des traces profondes.

L'heure est au travail et nous assurons pour notre part, les meylanais de notre plus grande détermination à œuvrer pour le bien-être dans cette commune.

En imaginant des propositions d'amélioration constructives de notre cadre de vie, en veillant au respect scrupuleux de quelques grands principes (gel des impôts locaux, rétablissement de la sécurité, réalisation d'une structure d'accueil pour personne dépendante, chemin de la Carronnerie), nous entendons être les porte-parole de toutes celles et tous ceux qui nous font l'amitié de nous rejoindre et de nous offrir leur confiance.

Une très bonne année 2003 à tous.

Kitty Lequesne

sommaire

page 2-3 ► Dossier : Un projet patrimonial à Meylan par G. Michel Curial

page 3-4 ► Histoire : Guy-Pierre Cabanel raconte... Jean-Baptiste Aubert-Dubayet

page 5 ► M&M : bilan et soutien page 6 ► Le mot de la présidente ► Hommage ► Agenda ► Saint-Valentin.

Le Trêve de Chaumetière... Un projet patrimonial à Meylan



G. Michel CURIAL

Son auteur, il existe bel et bien...
La preuve, je l'ai rencontré un beau dimanche ensoleillé de l'automne dernier !

Que pouvait bien faire ce « *drôle de bonhomme* encapuchonné » avec ses deux « drôles de machines à terrasser » en ce jeudi pluvieux d'octobre 2002, sur ce terrain vague, au raccordement triangulaire de l'avenue de Chamrousse et de l'avenue de Verdun à Meylan ?

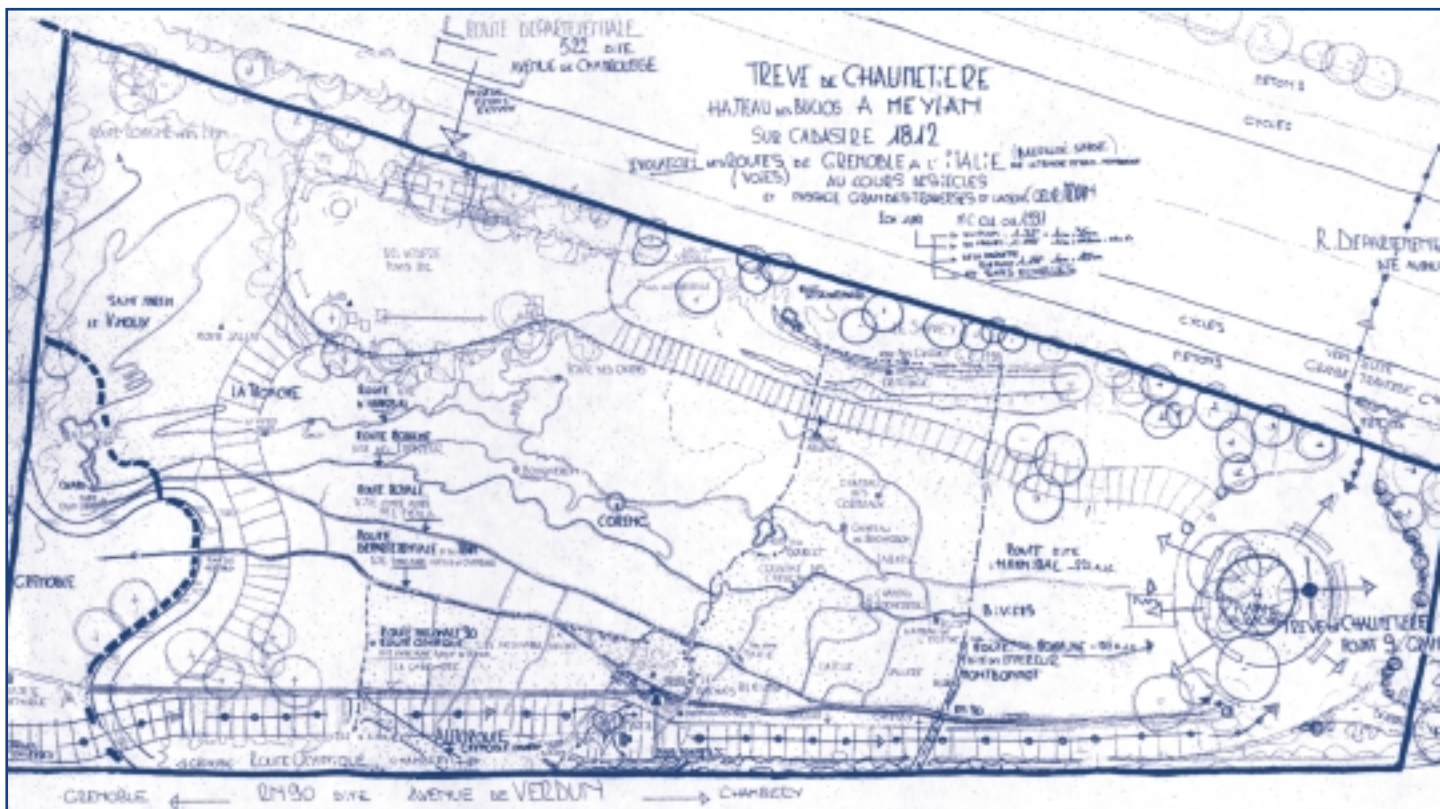
Et bien il commençait tout simplement ici, **la réalisation pour une durée d'un peu plus d'un an d'un rêve ancien** déjà, de paysagiste qu'il est, amateur d'histoire à ses heures et voyageur passionné qu'il fut toujours.

Venu d'ailleurs, ce sont les hasards de la vie militaire, du travail ensuite et de l'amour enfin qui l'ont fixé là en ce chemin de Chaumetière au Hameau des Buclos. C'est depuis ce lieu que durant 40 années maintenant il a, soit pour sa profession du paysage, soit pour ses loisirs et pour ses voyages, roulé puis roulé encore au volant de ses « véhicules automobiles » durant environ 40 000 heures, et sur peut-être plus ou moins 2 millions de kilomètres. C'est ainsi que dans ses « bulles isolées et isolantes » il a pu, entre autres de toutes ses réflexions, penser à tous ceux qui comme lui au cours du temps et au fil

des siècles avaient bien avant nous parcouru cette magnifique vallée du Grésivaudan, à pieds, à cheval, en carrosse, en voiture... à dos d'éléphant peut-être comme Hannibal son modèle et un de ses Maîtres. Car passèrent par là, Celtes, Allobroges, Gaulois... et les Romains aussi ces bâtisseurs extraordinaires qui façonnèrent Cularo, taillant dans le roc la route qui franchira la montagne Bastille, et tracèrent la voie dite de l'Empereur en direction du quartier du très Haut-Meylan. On y était alors à flanc de coteau, pour ce protéger des brigands... et aussi des eaux vagabondes du torrent Isère. Puis, quand fut construite la Porte St Laurent à Grenoble, chacun pu cheminer sur les berges stabilisées du bord de la rivière et fut ainsi ouverte la route Royale qui par La Tronche se dirigeait sur Meylan le Haut par l'Eygala. Elle connu aussi le qualificatif d'Impériale (Napoléon le 3^e) pour devenir route nationale 90.

Le début du 20^e siècle a vu la construction du pont des hôpitaux à l'île Verte qui allait franchir l'Isère ouvrant aussi la nouvelle RN 90 et la ligne du tramway Grenoble-Chapareillan. Enfin les Jeux Olympiques de 1968 permettaient d'ouvrir l'avenue de Verdun, dernière RN 90 en date et notre magnifique autoroute panoramique de Grenoble à la Savoie vers l'Italie. Car le rêve de ce « *drôle de bonhomme* » était de pouvoir exprimer sur **une maquette de 700 m², en plan et à grande échelle la topographie de notre commune de Meylan** en partant de Grenoble en passant par La Tronche et Corenc pour aller jusqu'à Biviers et Montbonnot.

Ceci pour y représenter les voies de circulation qui ont été construites au cours des siècles passés et pour que tout un chacun puisse visualiser là, in situ, petits et grands, toute la vie de nos anciens au pied de cette extraordinaire montagne

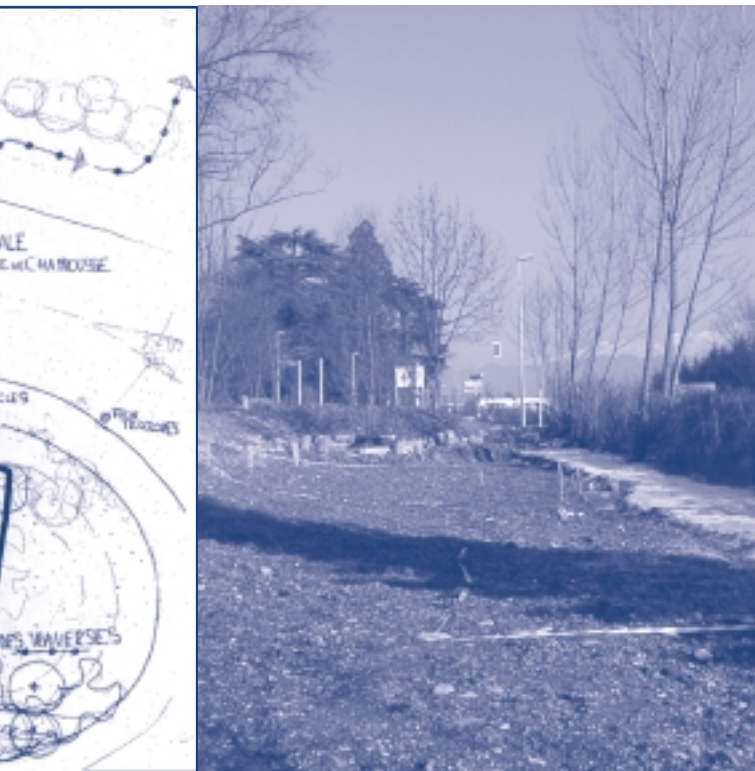


du St Eynard le témoin de notre histoire. Le fond du plan est fait sur un **extrait du cadastre napoléonien de 1812** ce qui permet, hors la figuration des routes, l'implantation des monuments et maisons individuelles existantes en ce début de 19^e siècle. Le site ? Ce terrain triangulaire, autrefois parcelle de pâturage, plus tard destiné à la construction d'une station d'essence. Il fut racheté par la DDE et loué alors pendant quelques années pour entrepôt de matériaux à la société AREV créée en 1979 par le dit « drôle de bonhomme ». Il fut acquis par la Ville de Meylan il y a plus de 5 ans, après que fut présenté par le même « drôle de bonhomme », le projet de ce « Trêve de Chaumetière », réalisation basée sur le bénévolat et le mécénat d'entreprise.

La municipalité a voté cette année un budget pour le complément d'aménagement, adduction d'eau, éclairage, finitions de surface et d'entretien pour **ce futur petit jardin public dont le caractère et la destination pourront rester évolutifs**. Sur ce Trivium (raccordement de trois voies chez les Romains) chacun pourra rêver comme lui qui les a tant parcourues, à cette voie RN 90 qui part, à l'est en direction de Chambéry et qui par les cols savoyards du Mont Cenis et du Petit St Bernard va vers Venise, Athènes, Istanbul et Jérusalem, à cette avenue de Chamrousse qui part à l'ouest en direction de Lyon, Valence, Nîmes, Narbonne, l'Espagne et les côtes d'Afrique du Nord et enfin cette avenue de Verdun qui va au Sud, d'une part vers Lus la Croix Haute et les rivages délicieux de la côte d'Azur et d'autre part via le Lautaret et le Montgenèvre, vers Florence, Rome, Naples et toute l'Italie et... qui va aussi vers Grenoble notre lieu de vie qui lui, après les rêves, reste réalité.

« Ce drôle de bonhomme » G. Michel CURIAL

Kitty Lequesne



Un destin révolutionnaire méconnu



La vie de Jean-Baptiste AUBERT-DUBAYET a été courte, mais bien remplie. En quarante ans d'existence, il a connu la gloire et a assumé des responsabilités publiques considérables. C'est pourquoi son nom a été donné à l'Hémicycle où siège l'Assemblée Départementale de l'Isère.

Il m'a paru intéressant de rappeler à grands traits la biographie de cette personnalité locale, qui a habité le canton de Meylan, plus précisément Corenc, dans le domaine du Bâchais.

Jean-Baptiste-Annibal AUBERT voit le jour le 19 août 1757 en Louisiane, alors française, à la Mobile (aujourd'hui Mobile, port de l'Alabama), où son père Jean-Baptiste Michel AUBERT sert comme Officier d'Infanterie. Très tôt, il envoie son fils en France pour faire ses études en Dauphiné. A l'âge de dix-huit ans, il commence une carrière militaire. En 1778, il est Sous-Lieutenant au Régiment de Bourbonnais, à Nancy. Un an plus tard, il retourne en Amérique pour prendre une part active à la guerre d'Indépendance. Il est Lieutenant aux côtés de LA FAYETTE. Lorsque son père décède, Jean-Baptiste n'est âgé que de 22 ans. Son oncle, Martin DU BAYET, Maréchal de Camp, lui lègue alors son patrimoine, la propriété du Bâchais et des terres à Sassenage, sous réserve qu'il accepte son patronyme.

En 1784, Jean-Baptiste qui s'appelle maintenant AUBERT-DU-BAYET rentre en France. Il est affecté comme Capitaine à Metz. La vie de garnison en Lorraine lui pèse après son expérience américaine. Il quitte l'armée un an plus tard et gagne Grenoble. Là, il épouse le 18 janvier 1786 Jeanne POUCHOT DE SOULIERE, fille d'un avocat au Parlement du Dauphiné et nièce du prieur Joseph POUCHOT. Cet ancien curé de Saint-Ferjus deviendra l'Evêque constitutionnel de Grenoble. C'est à Corenc que Jean-Baptiste installe son foyer. Une fille unique, va naître de son union avec Jeanne le 4 janvier 1787. Dès lors, il reste dix ans à vivre à Jean-Baptiste AUBERT-DUBAYET, qui va supprimer la particule de son nom. Cette décennie va représenter une extraordinaire chevauchée à travers l'histoire de France, bouleversée par la Révolution.

Jusqu'en novembre 1789, AUBERT-DUBAYET ne s'illustre guère. Cependant, il participe à Grenoble à la création d'une société de pensée dont il deviendra le Président en 1790. Elle regroupe des hommes n'ayant joué aucun rôle dans la réunion des notables dauphinois à Vizille en 1788. Ce sont DUMOLARD, AMAR, REAL, GENISSIEU et MICHAL, passionnés d'idées nouvelles, mais aussi des opportunistes fortunés comme le Président BARRAL de MONTFERRAT et l'avocat général SAVOYE-ROLLIN. Leur association s'appellera successivement : Société Patriotique, Société des Amis de la Constitution et Société Populaire. Ses membres s'opposent à la tentative faite par MOUNIER pour réunir les

États du Dauphiné après sa démission de l'Assemblée Constituante au cours de l'été 1789.

La carrière politique de Jean-Baptiste AUBERT-DUBAYET débute véritablement en 1790, quand les provinces royales cèdent le pas aux départements en application de la loi du 22 décembre 1789. Il est élu le 3 novembre 1790 à la Présidence de l'Assemblée des délégués de l'Isère. Il est donc le premier Président en exercice du Conseil général de notre département.

En 1791, le 28 août précisément, le collège électoral de l'Isère se réunit à Vienne pour choisir 9 représentants à l'Assemblée Législative, qui succèdera à l'Assemblée Nationale Constituante. AUBERT-DUBAYET est désigné. Le nouveau Député de l'Isère va siéger parmi les Indépendants favorables à une Monarchie Constitutionnelle Libérale au sein d'une assemblée peu expérimentée. En effet, Robespierre a fait interdire la réélection des membres de la Constituante. De plus, la présidence est tourmente. AUBERT-DUBAYET occupe cette charge du 8 au 23 août 1792.

Pendant cette période, l'émeute du 10 août 1792 inquiète beaucoup de français et particulièrement AUBERT-DUBAYET. Elle entraîne le vote de la déchéance du Roi par l'Assemblée Législative avant sa dissolution le 21 septembre pour laisser la place à la Convention Nationale. C'est alors qu'AUBERT-DUBAYET, âgé de 35 ans, demande à reprendre sa carrière militaire. Il est nommé Colonel puis Maréchal de Camp. En 1793, il est Général à l'Armée du Rhin sous les ordres du Comte de Custine. Dans la défense de Mayence, il joue un rôle de premier plan, aux côtés de Jean-Baptiste KLEBER qui devient son ami. Malheureusement, la garnison de la ville doit se rendre. En France, les représentants du peuple ordonnent l'arrestation des signataires de la capitulation. AUBERT-DUBAYET est conduit à Paris.

Le 7 août 1793, il se justifie devant la convention. AUBERT-DUBAYET est alors envoyé avec les troupes de Mayence en Vendée. Malgré les victoires remportées par les "Mayençais" à Saint Symphorien et Cholet, une nouvelle dénonciation provoque son rappel à Paris. La Convention décrète sa mise en accusation. AUBERT-DUBAYET est incarcéré le 8 novembre 1793. Il lui faut attendre Thermidor pour être libéré.

Après avoir passé près d'un an en prison, AUBERT-DUBAYET n'obtient aucune affectation jusqu'à la fin de 1794. Il se retire en Isère auprès de sa femme et de sa fille. En janvier 1795, il reçoit l'ordre de rejoindre KLEBER sur le Rhin pour être son aide de camp. Cette mission est de courte durée. Rapidement, AUBERT-DUBAYET est appelé au commandement de l'armée des Côtes de Cherbourg. Il doit prêter main forte à Lazare HOCHÉ, lui aussi libéré après Thermidor, et qui assume depuis plusieurs mois la lourde tâche de réduire l'insurrection Vendéenne. Les deux hommes vont se lier d'amitié. Ils s'inspirent des mêmes principes d'humanité et cherchent l'apaisement par la négociation.

A l'avènement du Directoire, en novembre 1795, AUBERT-DUBAYET est nommé Ministre de la Guerre. Homme d'action, il semble

peu intéressé par les dossiers. Aussi, il est brocardé par la presse qui a retrouvé la liberté d'expression. A la suite d'un conflit avec Lazare CARNOT, membre du Directoire, organisateur méthodique des armées de la République, AUBERT-DUBAYET démissionne le 8 février 1796. Cependant, avant de quitter le Ministère de la Guerre, il a initié une décision importante. Défendant HOCHÉ contre ses détracteurs, il propose sa nomination en tant que généralissime plénipotentiaire des Armées de l'Ouest.

Le départ d'AUBERT-DUBAYET du Ministère de la Guerre est un tournant de la période post-Thermidorienne. Il révèle la situation conflictuelle qui existe entre le Directoire et les jeunes chefs des armées révolutionnaires.

Le Directoire reconnaît les services rendus par AUBERT-DUBAYET, et le nomme Ambassadeur auprès du Sultan de Turquie. Un long voyage par terre lui permet de rencontrer à Vérone le Général BONAPARTE. Il arrive à Constantinople en septembre 1796 après une pittoresque traversée des Balkans. Il n'est reçu par le Sultan SELIM III que le 17 janvier 1797. Mais la cérémonie est organisée avec faste par la sublime porte. Le Sultan pour la première fois accepte que la République Française soit officiellement représentée auprès de lui. AUBERT-DUBAYET noue des liens dans l'entourage du Sultan pour ruiner l'influence de l'Angleterre. Profitant de la mort récente de Catherine II (1796), il offre aux Turcs une alliance contre la Russie. Une brusque maladie va mettre un terme à ses intrigues. Une fièvre maligne l'emporte en quelques jours. Il meurt le 7 décembre 1797 âgé de 40 ans. Il est enterré à Pera sur la rive nord de la Corne d'Or.

Tel a été le destin de Jean-Baptiste AUBERT-DUBAYET, récemment redécouvert : Président de la première Assemblée Départementale de l'Isère, puis sorte de météore de la vie politique d'une époque riche en événements glorieux et douloureux. AUBERT-DUBAYET était courageux et intrépide jusqu'à l'imprudence, Démocrate sincère, formé à l'Ecole de George WASHINGTON. Il me paraît bon qu'en Isère on s'intéresse à sa vie aventureuse. Souvenons-nous qu'il a osé malgré la terreur, penser que la paix et le bonheur en Vendée comme en France, passaient par la réconciliation nationale.



*Guy-Pierre Cabanel
Conseiller général
de l'Isère*

Meylan-Maintenant : bilan et soutien

Bilan financier et moral de l'association

Notre assemblée générale s'est tenue le 21 octobre 2002, le conseil d'administration, le bureau et moi-même, tenons à vous remercier chaleureusement, de votre fidélité, et de votre participation aux différentes activités depuis une année.

Nous avons été très honorés par la présence de Madame Le Maire et de nos élus.

A ce jour l'association compte 352 membres (pardonnez-moi de faire de l'autosatisfaction), mais nous ne pouvons que nous féliciter et nous réjouir d'avoir su réunir autour de notre Maire et de son équipe autant d'amis fidèles. Il est de notre devoir de continuer d'être le **porte-parole de tous les Meylanaï**s auprès de nos élus. Tout au long de l'année nous avons essayé de vous informer sur les sujets d'actualité : l'€uro, les 35 heures, l'environnement en recevant Corinne Lepage, la sécurité des biens et des personnes, nous avons visité le centre de tri d'Athonor, le Musée de l'An Mille à Charavines, organisé une journée au Sénat, recueilli 1864 signatures avec la pétition « **Non à la fermeture de la Collectrice** ». Dernièrement nous avons eu la visite guidée de Fort Barraux, et le 18 décembre Monsieur Guy Cabanel nous a reçus dans l'hémicycle du conseil général pour nous parler de la vie de Jean-Baptiste Aubert Dubayet, 1^{er} président de l'Assemblée départementale en 1790 ; Monsieur Gilles du Chaffaut, directeur général des services du département nous a expliqué le fonctionnement de cette grande maison, et le 14 janvier nous nous sommes retrouvés pour partager la galette des Rois.

Je voudrais ici remercier toute l'équipe qui œuvre pour le succès de notre association en citant : nos vice-présidents Nicolas Calberac, et Simon Guidoni, notre trésorière Arielle Raynaud, et nos deux secrétaires Catherine Peronny et Pascal Duboin. (voir tableau)

Nous tenons aussi à remercier Camille Friedman d'être venue nous parler de l'association « Lire et faire lire », un appel aux retraités pour transmettre aux enfants le plaisir de la lecture, et nous la félicitons d'avoir initié cette action de bénévolat dans notre commune.

Durant les prochains mois, **le conseil d'administration recevra chacun des adjoints au Maire afin de faire avec eux un bilan depuis leur arrivée aux affaires.** Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de leurs activités et des actions menées à bien comme celles à venir.

Bilan financier :	Exercice 2001/2002
Solde trésorerie au 1 ^{er} jour de l'exercice	0,00
Recettes	
Cotisations d'adhérents	9 283,87
Fêtes, manifestations	5 099,00
Total	14 382,87
Dépenses	
Publications	1 703,70
Frais généraux et administratifs	2 252,63
Frais financiers et bancaires	4,48
Frais pour fêtes et manifestations	6 134,93
Matériel et mobilier	987,43
Total	11 083,17
Résultat au 30/08/2002	3 299,70
Solde trésorerie au dernier jour de l'exercice	3 299,70

Lire et faire lire

Dans notre société, la langue orale et écrite est ce qui permet encore de transmettre la connaissance, la culture, la mémoire : apprendre à lire et à écrire, parler une langue, c'est savoir ce qui s'est passé avant nous, pour mieux choisir et prendre une place dans le lieu et le temps dans lequel nous vivons.

"Lire et faire lire", ce sont des bénévoles, de plus de cinquante ans, qui offrent une partie de leur temps libre pour venir dans les écoles, lire des histoires aux enfants. Ce programme national se construit en cohérence avec le projet d'école et les pratiques pédagogiques, et est organisé par un coordinateur départemental. À travers ces rencontres, la lecture n'est pas appréhendée comme un apprentissage ou une contrainte, mais comme un échange, un moment de plaisir autour d'un livre, un contact entre ces deux générations, souvent éloignées l'une de l'autre. Autour de ces séances de lecture, des formations, la venue de spectacles ou d'auteurs dans les écoles, des soirées lecture... "Lire et faire lire", initié par Alexandre Jardin, est soutenu par plus de 120 écrivains et par le ministère de l'Éducation Nationale.

Meylan Maintenant participe à l'action menée par Camille Friedman, et a recueilli les propos de M. Jacques Aubry, Inspecteur d'Académie.

M&M : Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Meylan est heureuse de vous compter parmi ses citoyens, en quelques mots pouvez-vous nous donner votre sentiment sur ce qu'a entrepris Alexandre Jardin, et qu'il relate dans son livre : "1+1+1 = une révolution".

J.A. : Dans son livre "1+1+1 = une révolution" Alexandre Jardin nous montre comment grâce au Relais Civique il a pu avec quelques militants développer des projets donnant aux jeunes le goût de lire et d'écrire. Mais il crie aussi sa rage de voir comme il est dur de généraliser partout ce qui réussit. Manquerait-il un facteur multiplicatif à son intervention ? Pourquoi tant d'obstacles freinent les engagements des inspecteurs d'académie dans les départements malgré leur aide ? Ses réponses sont plus une rage face aux freins qu'une analyse réelle de ce qui fait que les réussites sont aussi celles des acteurs. Tout n'est pas reproductible.

Pour Meylan, j'approuve l'initiative prise par Madame Camille Friedman, et lui souhaite de réussir pour le plus grand bien des jeunes, et le plaisir des bénévoles.

Remercions Alexandre Jardin d'avoir été un relais qui a su ainsi en mobiliser de nombreux autres.

Si chacun trouvait autant de militants engagés, les problèmes de la formation des nouvelles générations seraient résolus rapidement.

Jaques Aubry
Inspecteur d'Académie

Contact secrétariat de Mme Camille Friedman :
Tél. : 04 76 41 59 03.

Et si demain le vote devenait en France « obligatoire » !

Depuis un certain nombre d'années, toutes les élections sont marquées par un abstentionnisme croissant, qui affaiblit la légitimité des pouvoirs. Ce phénomène stigmatise assurément un malaise profond de notre société face à la chose politique. Que des individus se sentent impuissants face aux pouvoirs décisionnels, qu'une multiplication d'affaires ait entaché la confiance populaire, que le dialogue véritable soit rarement vainqueur de la langue de bois, que le débat d'idées soit cacophonique et souvent nivelé par le bas tant des médias qu'au sein même des formations politiques..., les raisons qui peuvent motiver ce désintérêt sont multiples, et la gravité de ces dérives doit impérativement mobiliser toutes les bonnes volontés inspirées par l'intérêt collectif autour d'une nécessité : rendre à la démocratie ses lettres de noblesse.

Cependant, il demeure que le droit de vote est une liberté qui a été acquise au prix du sang versé. Est-il tolérable de le voir dédaigné aujourd'hui quand personne ne supporterait d'en être privé ?

Voter est un droit, mais en démocratie, voter est également un devoir. Et il importe de remettre les citoyens devant leurs responsabilités, le droit de vote doit dès lors pouvoir être assorti d'aménagements du code électoral, permettant une plus grande souplesse des conditions de vote par procuration, et la reconnaissance de vote blanc.

Le Député des Alpes-Maritimes, Rudy Salles a présenté à l'Assemblée Nationale le 30 mai 2000, une proposition de loi visant à rendre le vote obligatoire pour tous les électeurs français.

Parmi les démocraties de longue date où le vote est obligatoire, on retrouve l'Australie, et pour la communauté européenne : la Belgique et le Luxembourg. Donnez nous votre opinion en participant à l'enquête sur le site, ou par d'autres moyens à votre convenance, tout en gardant l'anonymat.

Alors, pour ou contre ?

*Kitty Lequesne,
Présidente.*

Rejoignez-nous sur le site internet :

www.meylan-maintenant.com

Répondez à notre enquête :

êtes-vous pour ou contre le vote obligatoire en France ?

Hommage



Après 5 mandats successifs à la mairie de Saint-Ismier, François-Régis Bériot nous a quittés le 19 octobre 2002.

Toujours très présent,

partagé entre sa vie active, son engagement politique, sa passion pour le sport, un père de famille exemplaire. Il va beaucoup manquer à tous ceux qui un jour, ont croisé son chemin.

Agenda

En mai : Visite de l'exposition florale et du Château de Grignan, où a séjourné la Marquise de Sévigné.

Déjeuner sur place. L'association prendra à sa charge le transport en autocar.

La Saint-Valentin

Le 16 février 2003

Comme le veut la tradition : Messe à l'église Saint-Victor à 10 h, bénédiction des brioches et du "Bayard" amené par la calèche de Michel Pras.

Rendez-vous à partir de 12 h 30 au restaurant du Vieux Chêne (Zirst) pour un déjeuner dansant.

Participation : 35 €. Inscription auprès de Kitty Lequesne au 04 76 18 01 73 ou Michèle Vincent au 04 76 41 82 57. Venez nombreux avec vos amis.

Meylan Maintenant à votre écoute : 04 76 18 01 73 - E-mail : meylan.maintenant@wanadoo.fr - www.meylan-maintenant.com



"Meylan Maintenant" - 14 allée de la Praly - 38240 Meylan

- J'adhère à l'association Meylan Maintenant, soutien de la majorité conduite par Marie-Christine Tardy ;
- Cotisation simple 15 € ; couple 23 € ; jeune 7 € ;
- membre bienfaiteur à partir de 45 €.

Je vous prie de trouver ci-joint un chèque de euros à l'ordre de "Meylan Maintenant".

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. Email :